

FEU L'ABBÉ J.-JAMES-D. BALLANTYNE

M. l'abbé Joseph-James-D. Ballantyne, ancien curé de Saint-Charles de Grondines, décédé à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance le 20 mai courant, à l'âge de 70 ans et 8 mois, était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge du Petit Séminaire de Québec et de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph.

Jules LABERGE, ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec,
le 21 mai 1918.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE**LA FRANC-MAÇONNERIE (suite)**

De la doctrine et de la direction des Souverains Pontifes touchant la franc-maçonnerie si l'on passe aux faits, la leçon n'est pas moins éloquent.

Sans répéter ici ce qui a été écrit tant de fois sur les ruines produites en France, au Portugal, au Mexique et en Italie, — entre autres pays, — par la secte maçonnique, voyons brièvement ce que la loge du Grand Orient de Paris, "L'Emancipation", fondée à Montréal en 1896, a fait dans la province de Québec.

Le 9 octobre 1902, fidèle au mot d'ordre de la Maçonnerie universelle : *Emparons-nous de l'école, si nous voulons être maîtres de l'avenir !* "Emancipation" fondait à Montréal la Ligue d'Enseignement, affiliée à la "Ligue de l'Enseignement" établie en France depuis de longues années par le F** Jean Macé.

Peu de temps après, Godfroy Langlois, le coryphée de la loge, présentait à la Législature de Québec un projet de loi qui demandait l'élection par le peuple des membres de la Commission scolaire catholique de Montréal. Le but des franc-maçons était de faire disparaître de cette commission les trois membres qui sont nommés par l'archevêque de Montréal et de faire de l'élection de tous les membres sans exception une affaire de cabale politico-maçonnique. Le projet fut repoussé deux fois.